

Delta Drone et le Groupe Mare Nostrum créent un campus de formation dédié aux métiers « dronisables »



Associés depuis près de deux ans au sein du pôle Aer’Ness, Delta Drone et Mare Nostrum franchissent une nouvelle étape dans leur partenariat en créant un campus de formation dédié aux métiers « dronisables ».

Ce nouvel outil de formation, le premier existant à ce jour, associera les savoir-faire de Mare Nostrum en matière de formation professionnelle (entités Platinum CQFT, Contact D Pro, Focs Consult) et de Delta Drone en matière de formation de télépilotes de drones (Ecole Française du Drone-EFD, Ecole des Métiers du Drone-EMD et Technidrone).

Un besoin croissant d’opérateurs professionnels

Le projet résulte de la forte progression des demandes en matière d’utilisation des drones pour des usages professionnels, qui nécessite des opérateurs formés non seulement à l’utilisation des drones, mais également à la connaissance des métiers des clients et des environnements des sites à survoler.

Il répond en outre à plusieurs préoccupations majeures :

- Beaucoup de clients souhaitent aujourd’hui former des équipes internes à l’utilisation du drone,

Delta Drone et le Groupe Mare Nostrum créent un campus de formation dédié aux métiers « dronisables »

- Ces équipes doivent intervenir dans le cadre d'un projet stratégique managé par un responsable disposant de toute la connaissance en matière d'usage de drones,
- La périodicité parfois encore aléatoire des missions impose d'une part, que les équipes d'opérateurs soient régulièrement mises à niveau, d'autre part qu'elles soient complétées par des opérateurs aguerris intervenant comme « tuteurs » et garants de la bonne exécution des missions,
- A cet égard, le recours à ces opérateurs complémentaires sous forme de travail temporaire (intérim) répond à une saine préoccupation de gestion et de flexibilité des coûts.

Une formation professionnelle adaptée aux problématiques métiers

Enfin, le projet anticipe l'évolution des règles futures liées à la formation professionnelle en France, qui devraient imposer des modes de fonctionnement plus rigoureux et requérir des outils pédagogiques beaucoup plus importants qu'aujourd'hui.

En tout état de cause, le futur campus de formation proposera des formations à forte dimension d'employabilité : chaque élève pourra choisir une filière de formation correspondant à un métier existant (agent de sécurité, technicien agricole, etc.) qui facilitera fortement son insertion ou sa reconversion dans la vie professionnelle, soit en tant que salarié permanent, soit par le biais du travail temporaire.

Delta Drone et le Groupe Mare Nostrum créent un campus de formation dédié aux métiers « dronisables »

Au niveau des contenus pédagogiques, chaque filière disposera d'un cursus spécifique, adapté au métier visé, qui sera associé à des enseignements de tronc commun, y compris certains relevant de l'enseignement général. Ainsi, les élèves pourront bâtir eux-mêmes leur propre cursus, composé « à la carte » de modules, en fonction de leur expérience et de leurs besoins. Le cycle de formation sera in fine validé par la réussite à un nombre minimum de modules, suivant le plan pédagogique mis en place en début de formation.

Le campus de formation s'adresse non seulement aux personnes physiques en situation de reconversion ou de réorientation de leur vie professionnelle, mais également aux entreprises et entités désireuses de se lancer de manière structurée dans l'utilisation de drones à usage professionnel. A cet égard, il proposera un Master « gestion de projet drones », mis au point en partenariat avec l'INSA Lyon.

Plusieurs filières seront progressivement mises en place, adressant autant de secteurs pour lesquels la demande de dronisation est particulièrement soutenue : sécurité, agriculture & sylviculture, contrôle non destructif, spectacle, métiers de la montagne, BTP et sport.

Un campus et deux implantations au cœur des régions stratégiques

L'ambition du projet de campus de formation est internationale. Elle repose sur la présence géographique de chaque partenaire : Mare Nostrum étant présent au Portugal, en Pologne et en Roumanie, complétant les implantations de Delta Drone dans plusieurs pays d'Afrique, Afrique du Sud, Maroc, Côte d'Ivoire et Ghana.

Enfin pour être en conformité avec les obligations liées au secteur de la formation, ce campus devrait être implanté physiquement dans deux grands bassins d'employabilité : Toulouse pour adresser les secteurs de l'Aéronautique et la

Delta Drone et le Groupe Mare Nostrum créent un campus de formation dédié aux métiers « dronisables »

Logistique, mais également au cœur des Alpes pour les domaines de la Sécurité, la Montagne et les Sports. A l'image des deux groupes, ces centres pédagogiques bénéficieront des dernières innovations digitales technologiques, telles que le mobile learning ou encore la réalité augmentée, afin d'apporter aux entreprises une formation sur mesure « à la bonne personne, au bon endroit, au bon moment ».

A propos de Delta Drone : Le Groupe Delta Drone est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une offre de service global, depuis l'acquisition des données jusqu'à leur traitement informatique au moyen d'un système d'information développé spécifiquement et incluant la mise à disposition de pilotes professionnels. L'action Delta Drone est cotée sur le marché Euronext Growth Paris – Code ISIN : FR0011522168 4 166 666 BSA sont également cotés sur Euronext Growth Paris – Code ISIN : FR001329977 www.deltadrone.com